



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



Office of the President  
of the General Assembly  
79<sup>th</sup> Session



## Audition parlementaire aux Nations Unies

### *Intensifier l'action en faveur des objectifs de développement durable : le financement, les institutions et la politique*

Siège de Nations Unies, New York  
13 et 14 février 2025

### Programme

Modérateur : **Dan Dunsky**, journaliste

Jeudi 13 février	
10 h 00-10 h 15	<b>Remarques de bienvenue</b>
	<b>S.E. M. Philemon Yang</b> , Président de l'Assemblée générale des Nations Unies <b>Dr Tulia Ackson</b> , Présidente de l'Union interparlementaire
10 h 15-10 h 45	<b>Sondage interactif</b>
	Les participants seront invités à répondre à quelques questions afin de déterminer les points de vue et les tendances de base. Le sondage sera réalisé sur <a href="https://www.mentimeter.com">Mentimeter.com</a> et nécessitera l'utilisation de téléphones ou de tablettes.
10 h 45 -11 h 45	<b>L'enjeu fondamental des ODD : la mobilisation de la volonté politique</b>
	<p>Les ODD représentent le plan mondial le plus complet pour engager les économies et les sociétés sur une voie durable et s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités, en faisant progresser la justice sociale et en créant les conditions de la paix. Alors qu'une fraction seulement des objectifs est en bonne voie au niveau mondial, et qu'il ne reste que cinq ans avant leur échéance en 2030, l'action parlementaire pour contribuer à la mise en œuvre des objectifs est plus urgente que jamais.</p> <p>Bien que les ODD aient été adoptés par consensus à l'échelle mondiale, l'appropriation nationale des objectifs reste faible. Les forces politiques de chaque pays n'ont pas toutes adopté les ODD en tant que programme partagé pour orienter les politiques au niveau national. De nombreux parlements restent divisés quant aux politiques véritablement nécessaires pour mettre en œuvre les ODD. La situation est davantage compliquée par un scepticisme sous-jacent en ce qui concerne le soutien aux ODD sur une longue période, quelles que soient les luttes politiques de chaque pays.</p> <p>Axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'est-ce qui explique les niveaux relativement faibles d'appropriation nationale des ODD ?</li><li>• Comment les parlements peuvent-ils surmonter les politiques conflictuelles qui interfèrent avec les politiques qui font progresser les ODD ?</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment relancer l'élan politique en faveur des ODD à l'approche de l'échéance de 2030 ?</li> <li>• Comment les cadres de coopération existants entre l'ONU et les parlements peuvent-ils contribuer à stimuler l'engagement politique concernant la mise en œuvre des ODD ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Nelly <b>Mutti</b>, Présidente du Parlement de Zambie</li> <li>• M. Guy <b>Ryder</b>, Secrétaire général adjoint chargé des politiques, Nations Unies</li> <li>• M. Jeffrey <b>Sachs</b>, Président, Sustainable Development Solutions Network</li> </ul>
<p><b>11 h 45-13 h 00</b></p>	<p><b>Contrôle parlementaire des ODD : l'institutionnalisation inachevée</b></p>
	<p>Les sondages de l'UIP et les rapports des gouvernements montrent que, malgré certains progrès, l'engagement parlementaire en faveur des ODD demeure inégal et non ciblé. Peu de parlements ont institutionnalisé les ODD de manière à ce que les parlementaires connaissent parfaitement les objectifs et soient en mesure de superviser leur mise en œuvre de manière durable par le biais de la législation et des allocations budgétaires. Plus particulièrement, le contrôle parlementaire des rapports d'avancement nationaux présentés à l'ONU a stagné au fil des ans sans jamais atteindre une masse critique.</p> <p>Une "culture" de reddition de comptes en matière d'ODD doit encore être ancrée dans la plupart des parlements afin que les lois et les budgets soient systématiquement examinés à l'aune des plans nationaux pour les ODD et que toutes les populations concernées, y compris les femmes, les jeunes et les personnes les plus vulnérables, soient impliquées et représentées de manière appropriée. Malgré leur popularité, les organes parlementaires pour les ODD, tels que les commissions et les groupes parlementaires, ont produit des résultats limités.</p> <p>Axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment renforcer les structures et les pratiques parlementaires en faveur des ODD ?</li> <li>• Que faut-il faire pour susciter un effort de l'ensemble du parlement en faveur des ODD ?</li> <li>• Quelles autres institutions doivent être mobilisées et renforcées pour soutenir le contrôle parlementaire des ODD ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Adama <b>Bictogo</b>, Président du Parlement de Côte d'Ivoire</li> <li>• S.E. M. Ulugbek <b>Lapasov</b>, Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès des Nations Unies (<i>invité</i>)</li> <li>• Mme Marina <b>Ponti</b>, Directrice de la Campagne mondiale des Nations Unies pour les ODD</li> </ul>
<p><b>13 h 00-15 h 00</b></p>	<p><b>Pause déjeuner</b></p>
<p><b>15 h 00-16 h 30</b></p>	<p><b>La coopération pour le développement et les ODD : tirer le meilleur parti de l'aide</b></p>
	<p>L'aide publique au développement (APD) et d'autres sources d'aide étrangère constituent un pilier central du financement de la réalisation des ODD dans de nombreux pays en développement. L'APD est allouée de manière disproportionnée à l'aide humanitaire et à la</p>

	<p>prise en charge des réfugiés, ainsi qu'à l'atténuation des changements climatiques, au détriment du soutien essentiel aux biens publics et aux dépenses d'infrastructure dans les pays en développement. En outre, malgré les importants moyens collectifs déployés pour fournir aux pays en développement les financements et les technologies nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des ODD, les tensions géopolitiques et la résurgence du nationalisme entravent la coopération et la coordination internationales.</p> <p>En 2023, le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a versé un total de 223,7 milliards d'USD sous forme de programmes et de soutien budgétaire direct aux pays en développement. Bien que ce montant constitue une augmentation nominale considérable au cours de la dernière décennie, il ne représente que la moitié de l'engagement de 0,7 % du revenu national brut (RNB) en faveur de l'aide mondiale, tel que défini dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.</p> <p>Outre les chiffres globaux, la qualité de l'aide étrangère, c'est-à-dire les modalités spécifiques d'allocation et de dépense permettant de tirer le meilleur parti de l'aide, fait souvent défaut. Les principes clés de l'efficacité de l'aide, tels que l'appropriation nationale, la reddition de comptes et la gestion axée sur les résultats, sont appliqués de manière incohérente. Avec l'augmentation du nombre d'acteurs de la coopération pour le développement, y compris les nouvelles banques multilatérales de développement et les nouveaux donateurs des économies émergentes, la coordination de l'aide dans les pays bénéficiaires devient plus difficile et le volume financier de l'aide diminue. Les problèmes de gouvernance et, en particulier, la faible représentation des pays en développement au sein des institutions financières internationales sont des facteurs supplémentaires qui peuvent nuire au volume global et à la qualité de l'aide.</p> <p>Axe de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment renforcer le contrôle parlementaire du budget et d'autres processus clés de l'aide dans les pays donateurs et bénéficiaires ?</li> <li>• En tant que forme de financement public, l'aide peut-elle être utilisée pour catalyser les investissements privés et d'autres flux de financement du développement ?</li> <li>• Quelles réformes doivent être entreprises aux niveaux national et mondial pour rendre l'aide plus efficace ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S.E. M. Lok Bahadur <b>Thapa</b>, ambassadeur, Représentant permanent du Népal auprès des Nations Unies</li> <li>• Mme Susan <b>Brown</b>, Secrétaire générale adjointe et Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer, PNUD</li> <li>• Mme Nilima <b>Gulrajani</b>, Directrice exécutive par intérim, Overseas Development Institute (ODI)</li> </ul>
<p>16 h 30-18 h 00</p>	<p><b>Mobiliser des ressources nationales pour les ODD : les arguments en faveur des réformes fiscales</b></p>
	<p>Les États membres comprennent de mieux en mieux l'importance d'augmenter les ressources publiques nationales pour contribuer aux objectifs et aux cibles du Programme 2030. Comme indiqué dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, les recettes fiscales devraient contribuer directement aux biens et services publics tels que les infrastructures, la santé et l'éducation. À long terme, cela peut contribuer à réduire les niveaux de pauvreté, à stimuler la croissance économique et à renforcer la confiance dans le gouvernement.</p> <p>Depuis 2000, alors que les recettes fiscales ont augmenté à l'échelle mondiale, diverses crises financières, sanitaires et économiques ont rendu cette croissance instable. En outre, des</p>

	<p>réformes doivent être entreprises au niveau national pour répartir plus équitablement la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables et, d'une manière générale, pour améliorer le recouvrement de l'impôt, notamment en renforçant les capacités de lutte contre l'évasion fiscale. Des idées novatrices telles que les taxes sur les transports maritimes et aériens peuvent également aider les pays pauvres à financer la transition climatique.</p> <p>Ces dernières années, une attention accrue a été accordée à la coopération fiscale internationale, notamment aux instruments multilatéraux de coopération fiscale, ce qui a permis de transformer la situation de la coopération fiscale internationale et de progresser dans la lutte contre l'évasion fiscale, tout en veillant à ce qu'aucun pays ne soit laissé pour compte. L'une des étapes à cet égard est l'élaboration d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale, dont les négociations intergouvernementales débiteront en février 2025.</p> <p>Axe de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels sont les problèmes les plus importants en matière de recouvrement des impôts aux niveaux national et mondial, et les propositions de réforme actuelles sont-elles suffisamment solides ?</li> <li>• Comment les parlements peuvent-ils contribuer à assurer un meilleur respect des règles fiscales nationales et mondiales ?</li> <li>• Existe-t-il un soutien politique pour les taxes sur les transactions financières et d'autres taxes innovantes pour soutenir les biens publics mondiaux ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Navid <b>Hanif</b>, Secrétaire général adjoint au développement économique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies</li> <li>• M. Ian <b>Gary</b>, Directeur de Financial Accountability and Corporate Transparency (FACT) et membre de l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (Global Alliance for Tax Justice)</li> <li>• Mme Marlene <b>Nembhard Parker</b>, Commissaire générale adjointe, Division des services juridiques, Administration fiscale de la Jamaïque</li> </ul>
<b>Vendredi 14 février</b>	
<b>10 h 00-11 h 30</b>	<b>La crise de la dette et les ODD : propositions de solutions durables</b>
	<p>La crise de la dette actuelle est une crise du développement. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la dette publique mondiale a atteint le chiffre record de 97 000 milliards d'USD en 2023. Les obligations insoutenables liées au service de la dette sont devenues un obstacle majeur à la mise en œuvre des ODD dans de nombreux pays en développement, étant donné que 54 pays en développement consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux paiements d'intérêts nets et que 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui dépensent plus en paiements d'intérêts qu'en éducation ou en santé.</p> <p>Les pays en développement sont presque toujours en position de dépendance vis-à-vis des prêteurs étrangers et des marchés financiers mondiaux. Alors qu'une grande partie de la réponse mondiale à ce problème tend à se concentrer sur l'allègement de la dette, une solution globale et durable doit prendre en compte l'ensemble du cycle de la dette. Cela commence par une évaluation de la viabilité de la dette qui inclurait les causes structurelles d'un emprunt insoutenable, les besoins en dépenses de développement, les vulnérabilités et les risques réels, et les différents instruments de la dette provenant de sources publiques et privées qui sont à la disposition des pays dans le besoin. Comme la charge du service de la dette devrait rester élevée pendant de nombreuses années, il est nécessaire de faire davantage pour les options de financement afin de réduire le risque de crises de liquidité.</p>

Pour éviter que la crise de la dette n'aggrave la crise du développement, il convient de réfléchir à la mise en place d'un nouveau mécanisme multilatéral de règlement de la dette réunissant tous les créanciers, ainsi qu'à des mesures visant à renforcer la gouvernance du système financier mondial, qui comprend aujourd'hui des acteurs non bancaires, des investisseurs institutionnels, des gestionnaires d'actifs et d'autres acteurs du marché. Des travaux ont été réalisés en ce sens dans les forums internationaux sur la dette, tels que le Cadre commun du G20, qui vise à garantir une architecture de la dette internationale davantage axée sur le développement.

Le Pacte pour l'avenir récemment adopté appelle à accélérer la réforme de l'architecture financière internationale pour rendre le système davantage inclusif et accroître la participation des pays en développement. D'autres transformations du système sont également nécessaires, comme l'augmentation des financements à long terme abordables et la fourniture de plus de liquidités en temps de crise.

Axes de réflexion :

- Comment les parlements peuvent-ils renforcer leur contrôle de la dette publique ?
- Quelles mesures sont nécessaires pour mieux réglementer le secteur financier au niveau national et mondial ?
- Quelles autres solutions peuvent être proposées pour lutter contre la crise de la dette ?

Intervenants :

- Mme Shari **Spiegel**, Directrice du Bureau du financement du développement (DESA)
- M. Jason Rosario **Braganza**, Directeur exécutif, AFRODAD
- Mme Jill **Dauchy**, Présidente-directrice générale, Potomac Group

11 h 30-13 h 00

**Le commerce international au service des ODD : le défi de l'éradication de la pauvreté par le biais d'une croissance tirée par les exportations**

Le commerce international peut aider les pays en développement à générer des revenus qui peuvent contribuer à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement durable. Les pays dans des situations particulières, tels que les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), demeurent largement marginalisés dans le commerce international en raison de l'échelle limitée et de la nature non diversifiée de leurs économies, de leur éloignement géographique, de leur manque d'accès à la mer, aux principaux ports de commerce et aux marchés mondiaux, de leur forte dépendance à l'égard des marchés extérieurs et de leur vulnérabilité aux catastrophes et risques naturels.

Des secteurs entiers de l'économie mondiale, tels que les services financiers et la technologie, sont dominés par les pays développés et quelques économies émergentes, ce qui offre peu de possibilités d'intégration aux pays en développement, qui demeurent largement marginalisés. Les pays en développement continuent d'être confrontés à des barrières tarifaires et non tarifaires à leurs exportations, tout en étant poussés à donner libre cours aux investisseurs étrangers en assouplissant leur propre environnement réglementaire. La correspondance bancaire, l'absence d'un environnement commercial favorable et l'accès limité à un financement abordable dans les pays en développement constituent également des défis.

Le Pacte pour l'avenir affirme son engagement pour "un système commercial multilatéral régi par des règles, non discriminatoire, ouvert, juste, inclusif, équitable et transparent, au centre duquel se trouverait l'Organisation mondiale du commerce". Les réformes supplémentaires devraient viser à faciliter l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, en particulier pour les pays en développement, et à promouvoir la libéralisation du commerce et de l'investissement. Il est évident que l'actuel Accord sur les aspects des droits de propriété

	<p>intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), ne prévoit pas, dans sa forme actuelle, suffisamment de flexibilité pour protéger des secteurs tels que ceux qui reposent sur les savoirs traditionnels et l'artisanat. Il est souvent reproché au mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États d'être intrinsèquement biaisé en faveur des grandes entreprises multinationales et d'aller à l'encontre de la capacité des pays en développement à légiférer en faveur du bien-être public.</p> <p>Axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les parlements peuvent-ils contribuer à résoudre certains des principaux points d'achoppement du régime multilatéral actuel en matière de commerce et d'investissement ?</li> <li>• Compte tenu de la forte concurrence sur le marché mondial, dans quelle mesure le modèle de croissance fondé sur les exportations est-il viable et tous les pays peuvent-ils le reproduire ?</li> <li>• Comment les pays peuvent-ils progresser dans la chaîne de valeur grâce au commerce et aux investissements étrangers ?</li> </ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Thomas <b>Schnoll</b>, Observateur permanent de l'OCDE auprès des Nations Unies</li> <li>• M. Juan Jose <b>Martinez Badillo</b>, Chef, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Bureau de New York</li> <li>• Mme Melinda <b>St. Louis</b>, Directrice, Public Citizen's Global Trade Watch</li> </ul>
<p><b>13 h 00-15 h 00</b></p>	<p><b>Pause déjeuner</b></p>
<p><b>15 h 00-16 h 45</b></p>	<p><b>Investissements privés pour les ODD : le rôle des partenariats public-privé et de la finance internationale</b></p>
	<p>Le financement des ODD est estimé entre 2 500 et 4 000 milliards d'USD au cours des cinq prochaines années. Si les gouvernements peuvent obtenir des investissements dans les infrastructures et les services de la part du public, les investisseurs privés, avec leur capacité à exploiter les marchés financiers, sont considérés comme essentiels pour atteindre l'objectif 17 de l'ODD 17. Axée sur les "moyens de mise en œuvre", la cible 17 de l'ODD 17 comprend l'engagement d'intensifier les partenariats public-privé (PPP) pour aider à mobiliser les investissements privés. L'activité des entreprises privées, l'investissement et l'innovation sont également inclus dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.</p> <p>La participation du secteur privé à la mise en œuvre du Programme 2030 comprend les PPP ainsi que les investissements directs étrangers et la mobilisation de capitaux privés, qui ont tous diminué en raison de la transition vers des modèles économiques numériques. Cela a également entraîné un sous-investissement dans divers secteurs, tels que l'énergie et les infrastructures, et dans les pays en développement, en particulier les pays dans des situations particulières, notamment les PMA, les PDSL et les PEID. Pour que la situation des investissements du secteur privé s'améliore, il faut aussi que s'améliore aussi l'environnement d'affaires en veillant à ce qu'il comporte des politiques de protection des investisseurs et des consommateurs, ainsi que des politiques de concurrence loyale, et en procédant à des changements structurels pour remodeler les investissements privés.</p> <p>Parmi les solutions envisageables, on peut citer la mobilisation de types innovants de financement privé, notamment par le biais de financements mixtes, ainsi que le soutien au renforcement des capacités pour les projets et l'alignement des entreprises et des financements privés sur les ODD.</p> <p>Axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment inciter le secteur privé à investir tout en établissant des mécanismes pour éviter les répercussions négatives ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comment renforcer l'engagement public dans le secteur privé et le contrôle public sur ce même secteur, notamment par le biais des parlements ?</li></ul> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Norine <b>Kennedy</b>, Vice-Présidente principale, Stratégie mondiale et Affaires des Nations Unies, United States Council for International Business</li><li>• Mme Sandra <b>Hanni</b>, Responsable de la politique mondiale, Chambre de commerce internationale (<i>invitée</i>)</li><li>• Mme Rouguiatou <b>Diallo</b>, Chargée d'études économiques, Confédération syndicale internationale</li></ul>
<b>16 h 45 -17 h 00</b>	<b>Clôture</b>
	<b>Dr Tulia Ackson</b> , Présidente de l'Union interparlementaire